

**1845**  
**Rosalie Cadron-Jetté**  
*Au secours des mères célibataires*

*Par Martine Carle*

*In Ces femmes qui ont bâti Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1992 : 88-89.*

À une époque où les mères célibataires sont considérées comme « la honte de la famille et de la société », Rosalie Cadron-Jetté n'hésite pas à accueillir chez elle, à Montréal, des jeunes filles enceintes rejetées et méprisées par leur entourage. Nous sommes en 1840, Mme Jetté est veuve, son mari, Jean-Marie Jetté, a succombé au choléra en 1832. Depuis, elle s'est occupée seule de ses enfants (elle en a eu onze, dont cinq sont morts en bas âge).

Dévouée aux malades, aux sans-abri et aux pauvres, Rosalie Cadron-Jetté fut particulièrement touchée par la détresse des jeunes mères célibataires et c'est à cette cause qu'elle vouera sa vie à partir de l'âge de cinquante ans, en fondant l'hospice Sainte-Pélagie, rue Wolfe à Montréal, en 1845. Sa ténacité, son courage, son ouverture d'esprit lui ont permis d'accomplir son projet malgré l'opposition de ses enfants, les difficultés financières et malgré les nombreuses humiliations que ses voisins lui faisaient subir.

Avec l'aide de Mgr Bourget, évêque de Montréal, l'hospice prendra de l'expansion au fil des ans et une nouvelle communauté religieuse, les sœurs de Miséricorde, sera créée en 1848. Rosalie Cadron-Jetté prendra le nom de sœur de la Nativité. Elle demeurera à l'institut de Miséricorde (le nouveau nom de l'hospice Sainte-Pélagie) jusqu'à sa mort en 1864.

Officiellement reconnue comme la fondatrice des sœurs de Miséricorde, Rosalie Cadron-Jetté n'a pourtant jamais accepté d'y occuper un poste de direction. Modeste, elle ne s'estimait pas en mesure de diriger l'institut. Sa participation quotidienne à toutes les activités de la communauté - accueil, soin des enfants, visite des prisons, visites à domicile -, était un rappel constant des valeurs profondes ayant motivé la fondation de cette nouvelle communauté religieuse : amour et respect des enfants, tolérance, oubli de soi et abandon des préjugés en faveur d'un humanisme sans condition.

Rosalie Cadron-Jetté aura donc triomphé des préjugés et réussi à faire accepter l'idée que les mères célibataires méritaient d'être aidées et soutenues. Même si cette cause attirait peu de religieuses, l'effectif de l'institut de Miséricorde est passé de huit membres en 1848 à trente-trois en 1864 et plus de 2 300 jeunes filles furent secourues au cours de ces quelque vingt années d'existence.

Aujourd'hui, les sœurs de Miséricorde continuent d'aider les mères célibataires, jeunes ou moins jeunes, alors qu'on assiste à une recrudescence du nombre de familles monoparentales dirigées par une femme. Le contexte est différent de celui qu'a connu Rosalie Cadron-Jetté mais les tabous persistent et la pauvreté, elle, reste encore trop souvent le sort réservé à ces mères célibataires.

## Sources

BEAUCHAMP, André. *Mères célibataires au contact des Sœurs de Miséricorde*, Montréal, Bellarmin, 1988.

ROSEAU, Pia. *Grand-mère Rosalie*, Montréal, Beauchemin, 1984.

*Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval. 1966-1976.